

## **PROCÈS VERBAL DE CONSEIL D'ÉCOLE**

Date : Jeudi 7 novembre 2024

Horaires : 18 heures à 19h45

### Présents :

Monsieur DEWASMES Pascal, Maire de Vieux-Vy-Sur-Couesnon.  
Madame MORIN-FREBOURG Clarisse, Adjointe aux Affaires Scolaires  
Monsieur BERNIER Henri, DDEN  
Madame PILORGE Amélie, Enseignante.  
Madame GUITTON Anne-Claire, Enseignante.  
Madame MORTIER Gaëlle, Enseignante.  
Madame LE SAGE Floriane, Enseignante.  
Madame LE BAIL Gwénaëlle, Enseignante-Directrice  
Madame AMILHON Vinciane, Représentante des parents d'élèves.  
Madame MIRA Axelle, Représentante des parents d'élèves.  
Madame KERJEAN Olivia, Représentante des parents d'élèves.  
Madame MANGO Alixia, Représentante des parents d'élèves.

### Excusés :

Madame VAN BELLEGHEM, Inspectrice de l'Education Nationale  
Madame MILLER Julie, Enseignante.  
Madame LEFEVRE Aurélie, Enseignante.  
Madame LELONG Marie, Représentante des parents d'élèves.  
Madame KERGUIDUFF Clémentine, Représentante des parents d'élèves.

### Ordre du jour :

- 1 - Résultat des élections des représentants des parents d'élèves.
- 2 - Mise à jour du règlement intérieur.
- 3 - Informations sur l'organisation pédagogique de l'école.
- 4 - Projets pédagogiques.
- 5 - Classes ouvertes (élémentaire) et portes ouvertes (maternelle).
- 6 - Sécurité : Exercice incendie et Plan Particulier de Mise en sûreté (PPMS).
- 7 - Point OCCE.
- 8 - Questions des représentants des parents d'élèves.

## 1 - Résultat des élections des représentants des parents d'élèves.

Le vote a désormais lieu exclusivement par correspondance. Il y avait 6 candidats à des postes de titulaires et pas de candidats suppléants. Les chiffres suivants sont présentés :

- 177 inscrits
- 75 votants
- 4 bulletins nuls
- Le taux de participation est de 42,37 % (contre 24,43% en 2023)

Lors du conseil, Mme Mango annonce sa démission pour déménagement. Le conseil fonctionnera donc avec 5 titulaires, il n'est pas nécessaire de procéder à de nouvelles élections.

## 2 - Mise à jour du règlement intérieur.

Le nouveau règlement intérieur a été soumis aux membres du conseil d'école. Il est rédigé sur la base du Règlement type départemental soumis à l'avis du CDEN d'Ille-et-Vilaine le 15 février 2024 et qui a pris effet le 01/09/2024.

Il n'y a pas de remarques et de questions. Le règlement va être transmis aux familles pour prise de connaissance. Les familles recevront un coupon papier à retourner à l'école pour confirmer avoir pris connaissance du règlement.

## 3 - Informations sur l'organisation pédagogique de l'école.

Répartition par classes 127 élèves (+ 3 TPS en janvier)					
TPS - PS 25 élèves	MS-GS 23 élèves	GS - CP 18 élèves	CP-CE1 22 élèves	CE2-CM1 21 élèves	CM1-CM2 21 élèves
Mme Pilorge	Mme Miller	Mme Guitton	Mme Mortier	Mme Le Sage Mme Lefèvre	Mme Le Bail Mme Lefèvre
3 TPS - 22 PS	17 MS - 6 GS	7 GS - 11 CP	6 CP - 16 CE1	14 CE2- 7 CM1	7 CM1 - 14 CM2

L'équipe précise que l'ouverture de classe a permis d'avoir des effectifs très agréables. L'intégration des GS sur l'élémentaire est positive : classe de GS/CP avec petit effectif, décloisonnement l'après-midi. L'accueil en classe en élémentaire est très bénéfique sur le climat de classe et lors des temps de récréation.

Il faudra rester vigilants sur les effectifs afin de maintenir les 6 classes pour la rentrée 2025.

## 4 - Projets pédagogiques.

Pour toutes les classes, les visites à la bibliothèque se poursuivent.

Toute l'école assistera au spectacle de la compagnie OCUS le jeudi 24 janvier "ça vaut le coucou", à la salle des fêtes de Vieux-Vy.

#### Cycle 1 (PS-MS-GS)

- Les incorruptibles (lien avec la classe de CE2-CM1)
- Petits déjeuners en classe
- Cinéma en décembre
- Sortie de fin d'année
- Ecole dehors
- Correspondance avec l'école de Maurepas.

L'enseignante précise que le taux d'encadrement en maternelle a changé. Cela allège grandement l'organisation de la vie des classes maternelle.

#### Cycle 2 (CP-CE1)

- Ecole dehors
- Cycle flag-rugby
- Projet autour de l'eau en lien avec l'association du patrimoine de la commune
- Classe de ville à Nantes\*

#### Cycles 2 / 3 (CE2 - CM1 - CM2)

##### Cycle escrime artistique

- Projet Ecodo (autour de l'eau)
- Projet autour de l'eau en lien avec l'association du patrimoine de la commune
- Les petits champions de la lecture
- Suivi du Vendée Globe.
- Orchestre à l'école (pour les CM1 - Cycle de deux ans).
- Classe de ville à Nantes\*

\*Classe de ville à Nantes : sous réserve de financement

Projet autour de l'art urbain, l'architecture, l'histoire, les aménagements urbains. Il aurait lieu :

- du 5 au 7 février à Nantes (3 jours / 2 nuits).
- 75 élèves du CP au CM2
- 13 062,60 euros pour le centre (hébergement, repas du jeudi soir au goûter du vendredi, animateurs, transports sur place...) et 2640 euros pour le transport (plusieurs devis en cours dont TER Rennes-Nantes)

#### 5 - Classes ouvertes (élémentaire) et portes ouvertes (maternelle).

Il n'y aura plus de portes ouvertes le samedi matin. Une présentation des classes aura lieu de deux manières :

- En maternelle : des portes ouvertes le vendredi 25 avril de 17h à 19h.
- En élémentaire : des opérations "Classe ouverte". La première aura lieu le jeudi 19 décembre de 17h00 à 18h30 (opération livres à 1 euro, découverte des classes, chants)

## 6 - Sécurité : Exercice incendie et Plan Particulier de Mise en sûreté (PPMS).

Exercice incendie

- Réalisé le 30 septembre 2024.

PPMS unifié à jour

- Exercice tempête réalisé le 17 octobre 2024

## 7 - Point OCCE.

Mme MILLER est mandataire pour la seconde année, l'année prochaine c'est un autre enseignant qui prendra le relais.

La clôture du compte L'école en mouvement auprès de la Banque Postale est en cours, ils nous demandent 120€ de frais.

Actuellement sur le compte OCCE : 1558 euros. Il faut déduire : cotisations, frais bancaires LEM, spectacle de janvier = solde 900 euros pour financer les activités, sortie et projets de cette année.

## 8 - Questions des représentants des parents d'élèves.

*Un site internet est-il envisageable pour renforcer le lien école / famille?*

⇒ Réponse de Mme Le Bail : La tenue d'un site internet, actuellement, demande une trop lourde charge de travail pour avoir un site viable et qui serait actif.

Cependant de nombreux moyens sont mis en place pour le lien école / famille : adresse mail de classe pour la maternelle et le cycle 2, application Toute mon année pour les CE2-CM1 et Educartable pour les CM1-CM2. Il y a également pour chaque classe un support de communication papier (cahier ou pochette de liaison).

*Pourrions-nous connaître l'état de l'avancement du projet de rénovation de l'école ? Vous aviez dit que les travaux commenceraient début 2025 ? Est-ce toujours d'actualité ?*

⇒ Réponse de Mr Dewasmes : Il n'a pas été annoncé de pose de la première pierre en janvier 2025. Ce sera plutôt fin 2025 / début 2026. Suite aux dernières réunions sur le projet, il est envisagé la fin des travaux aux dates suivantes : fin 2027 pour l'élémentaire, fin 2028 pour la maternelle. Des délais de consultation, d'études de conception et de demandes de subventions sont incompressibles.

Le 18 novembre se tiendra un comité de pilotage en présence de la directrice de l'école et une enseignante volontaire.

Les étapes prévues sont les suivantes :

- 1) école élémentaire : création de 3 classes neuves
  - 2) école maternelle : création d'une salle de garderie/motricité et une salle de sieste. Un bloc WC sera attribué à chaque classe.
  - 3) Création d'un restaurant scolaire dans la cour de l'actuelle garderie
- Coût total de 3.5 millions d'euros HT. Environ 1 million d'apport de la mairie.

*Le dispositif "Cantine à un euro" est-il envisageable?*

⇒ Réponse de Mr Dewasmes : La municipalité privilégie le même coût pour toutes les familles. Un repas coûte 7,40 euros. Les familles payent 4,20 euros.

La mairie a absorbé 2 fois l'augmentation du coût des repas. Cela va augmenter début 2025 : 4,50 euros seront demandés aux familles.

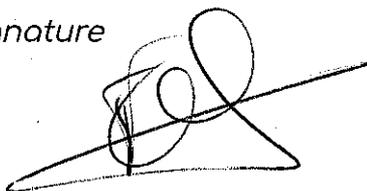
Il y aura un appel d'offre en 2025 concernant le prestataire.

Retour positif d'une étude réalisée sur le territoire de la communauté de communes. Vieux Vy est bien placée, et au-dessus du seuil imposé par l'Etat, avec 30% de produits bio, en circuits courts dans ses menus. La municipalité songe à passer à 40% en 2025 si c'est possible financièrement.

Secrétaire de séance :  
Floriane LE SAGE

Président du conseil d'école :  
Gwénaëlle LE BAIL

*Signature*



*Signature* **ECOLE PRIMAIRE PUB.**

 2 Rue A. Royer  
35490 VIEUX VY SUR COUESNON  
Tel : 02.99.39.53.74  
ecole.0350678X@ac-rennes.fr